



DEPARTEMENT

DE

L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT

DE

TOURNON



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU PRESIDENT

Arrêté n°AP-2023-2

OBJET : REGIE DE RECETTES ET D'AVANCE - NOMINATION DE MME LUSTENBERGER EN QUALITE DE MANDATAIRE SUPPLEANT

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

Vu la décision n° 2021-18 en date du 06/08/2021 instituant une régie de recettes et d'avance pour service clientèle eau potable,

Suite au recrutement d'une chargée de clientèle dans le cadre de la nouvelle organisation du service, et afin de permettre un traitement fluide des encaissements de factures,

ARRETE

Article 1 :

A compter du 1^{er} octobre 2022, **Madame Johanna Lustenberger, chargée de clientèle**, est missionnée pour gérer les encaissements par chèques, cartes bancaires (au guichet ou à distance), pour le compte de la régie d'encaissement du service eau potable.

Article 2 :

Les produits pour lesquelles Mme Lustenberger est autorisée à traiter les encaissements sont ceux figurant sur l'arrêté de création de la régie d'avance et de recettes.

Article 3 :

Chaque reçu de carte bancaire sera annexé au bordereau de paiement par carte bancaire.

Chaque encaissement par chèque fera l'objet d'un bordereau récapitulatif.

Ces bordereaux devront être dûment générés, édités et classés, en qualité de justificatifs.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Davézieux, le 20/04/23

Le Président

Simon PLENET



Transmis en sous Préfecture le: 17/04/23 ID de télétransmission : 007-200072015- 20230101-38842-Al-1-1	Notifié le : 20/04/23	Affiché le :
--	-----------------------	--------------

le 20/04/23

SP

Johanna LUSTENBERGER